

Sources d'Arménie

28 septembre 2019

Assemblée Générale Ordinaire

Espace Garbis Manoukian - 40 rue d'Arménie 69003 Lyon

> 15 h 00 : **CONFÉRENCE**
Rois et Reine d'Arménie « de Tigrane II à Erato »
par Roy Arakelian, avocat et numismate
et Maxime Yevadian, historien et titulaire de la Chaire
d'arménologie de l'Université Catholique de Lyon



Les monnaies constituent une des principales sources d'information sur l'Arménie Antique, généralement peu exploitées. Or de très nombreuses découvertes récentes augmentent de manière spectaculaire les séries existantes et affinent sensiblement nos connaissances sur le règne de Tigrane II et surtout ceux de ses successeurs bien moins connus.

> 16 h 00 : **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**
ORDINAIRE



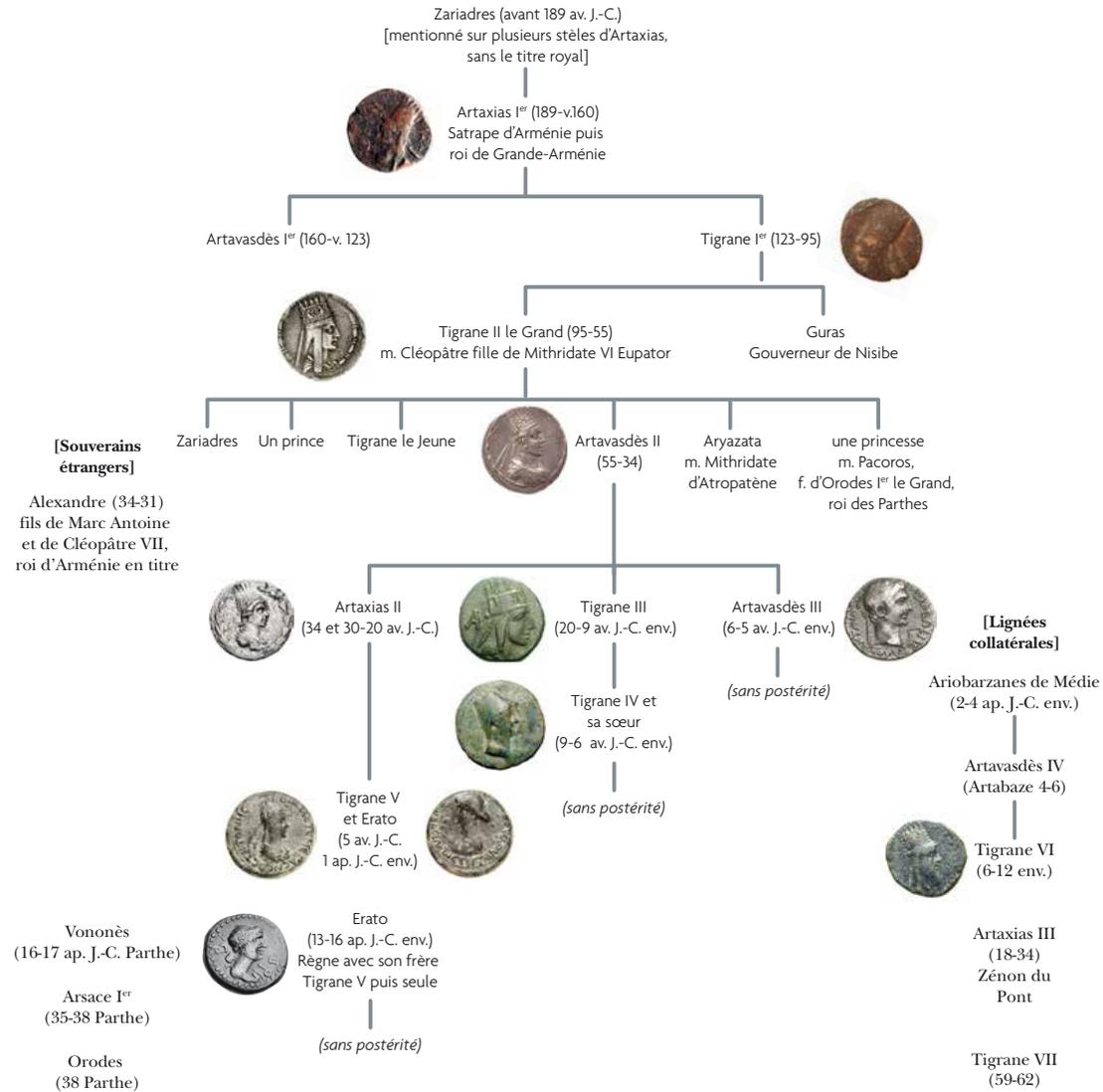
BP 2566 - 69217 LYON Cedex 02 • www.sourcesdarmenie.com

15 h 00 : CONFÉRENCE
Rois et Reine d'Arménie
« de Tigrane II à Erato »

par
Roy Arakelian
et
Maxime Yevadian



Généalogie de la dynastie des Artaxiades de Grande-Arménie





Introduction

- Période artaxiade en Grande-Arménie : mal connue
- Fondée vers 189 av. J.-C. par Artaxias Ier : environ 200 ans
- La carence des sources (particulièrement pour la période allant de la mort d'Artavasdès II (31 av. J.-C.) à l'avènement d'Artaxias III (18 ap. J.-C.)
- Toutes les sources disponibles proviennent de l'Empire romain et témoignent d'une perception unilatérale (pro-romaine) des événements.
- Le matériel numismatique constitue un type de source important, sans pour autant pallier totalement la carence des sources littéraires.

« Tigrane III [= IV], fils et successeur de Tigrane II [=III] avait, selon l'usage d'Orient, épousé sa sœur Erato⁴. Ces deux princes occupèrent ensemble le trône d'Arménie à la mort de leur père. Il est probable que le jeune Tigrane montrait du penchant pour les Parthes, car Rome le détrôna et donna la couronne à Artavast vers 6 avant Jésus-Christ. Tigrane, avec l'aide des Parthes, se ressaisit quatre ans après

Les monnaies artaxiades

- Elles sont peu nombreuses, cette rareté étant due cumulativement
- à la courte période de règne de la plupart des souverains, qui, souvent, n'eurent pas le temps de frapper une quantité significative de type monétaire
- à la collecte systématique de monnaies par les Romains et les Parthes, qui les fondaient pour battre leurs propres monnaies, ou encore
- à la destruction en rapport avec les multiples invasions du territoire arménien pendant des siècles.

Les limites

- Les fouilles sauvages / l'insuffisance d'analyse scientifique des monnaies lors de la découverte des trésors.
- Les monnaies finalement découvertes sont généralement médiocrement frappées, voire usées.
- Quand elles sont lisibles, les inscriptions des monnaies comportent un nombre limité d'informations, les légendes étant stéréotypées.
- Ex : Tigrane + variantes quant à son titre royal :
- Il est nommé « roi - ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΤΙΓΡΑΝΟΥ »
- « roi des rois - ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΤΙΓΡΑΝΟΥ »
- ou encore - et c'est de loin la légende la plus courante - « grand roi - ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΤΙΓΡΑΝΟΥ ΜΕΓΑΛΟΥ ».



Bibliographie

- **CAA** = Paul Z. Bedoukian, *Coinage of the Artaxiads of Armenia*, Royal Numismatic Society, 1978.
- **ACTV** = Yeghia T. Nercessian, *Armenian coins and their values*, Armenian Numismatic Society, n 8, Los Angeles, 1995.
- **HRAC** = Anahit Mousheghian et Georges Depeyrot, *Hellenistic and Roman Armenian Coinage (1st c. BC - 1st c. AD)*, Wetteren, Moneta, vol. 15, 1999.
- **ACCP** = Franck Kovacs, *Armenian Coinage in the Classical Period*, Lancaster, Classical Numismatic Group, 2016.

Les sources

- **La source principale : les *Annales* de Tacite**
- **Un complément indispensable, l'*Histoire romaine* de Dion Cassius**
- **Le testament politique d'Auguste (63 av. J.C. -14 ap. J.-C.) les *Res gestae Divi Augusti***

Tacite, Annales

Texte des <i>Annales</i> de Tacite, Livre II sur la base du <i>Mediceus prior Laurentius</i> LXVIII, 1	Traduction revue d'après Hellegouarc'h
III. 2. « ... <i>occiso Artaxia per dolum propinquorum datus a Caesare Armeniis Tigranes deductusque in regnum a Tiberio Nerone. Nec Tigrani diuturnum imperium fuit neque liberis eius, quamquam sociatis more externo in matrimonium regnumque.</i>	III. 2. « ... Artaxias ayant été tué du fait de la trahison de ses proches, Tigrane fut donné par César aux Arméniens ¹⁴ puis amené au pouvoir par Tibère Néron ¹⁵ . Le règne de <u>Tigrane ne fut pas long, pas plus que celui de ses enfants¹⁶</u> , bien qu'ils <u>fussent, selon la coutume étrangère, associés dans le mariage et le partage du</u>
IV. 1. <i>Dein iussu Augusti inpositus Artavasdes et non sine clade nostra deiectus. Tum Gaius Caesar componendae Armeniae deligitur. Is Ariobarzanen, origine Medum, ob insignem corporis formam et praeclarum animum uolentibus Armeniis praefecit. 2. Ariobantane morte fortuita absumpto stirpem eius haud tolerauere; temptatoque feminae imperio, cui nomen Erato, eaque breui pulsa, incerti solutique et magis sine domino quam in libertate profugum Vononen in regnum accipiunt¹³.</i> »	pouvoir. IV. 1. Ensuite, sur l'ordre d'Auguste, Artavasdès fut imposé puis renversé, non sans dommage pour nous ¹⁷ . Alors Caius César fut désigné pour régler le problème arménien. Celui-ci donna à Ariobarzane ¹⁸ , d'origine mède, le commandement des Arméniens, qui furent d'accord en raison de son insigne beauté et de son esprit brillant. 2. Ariobarzane ayant été emporté par une mort subite, ils n'acceptèrent pas sa lignée ¹⁹ ; <u>après avoir essayé le gouvernement d'une femme, du nom d'Érato²⁰</u> , et après l'avoir rapidement chassée, indécis, désunis, et plutôt sans maître que libres, ils mirent au pouvoir le fugitif Vononès.

Dion Cassius, *Histoire romaine*

22. Le livre LV de Dion Cassius, dont nous avons indiqué plus haut l'importance pour notre sujet, n'est conservé que dans le seul manuscrit le *Codex Marcianus* (ms n° 395) de Venise, auquel manquent dix folios sur les vingt-sept initiaux. D'après U. P. Boissevain, nous pouvons établir ainsi les lacunes dans le texte :

- avant LV, 9, 4 (6 – 2 av. J.-C.) : 2 folios (100 lignes environ) ;
- avant LV, 10, 15 (2 av. - 1 ap. J.-C.) : 2 folios ;
- après LV, 11, 2 (2-4 ap. J.-C.) : 2 folios ;
- après LV, 33, 2 (8 ap. J.-C.) : 4 folios²⁹.

Les trois premières lacunes affectent directement notre analyse car elles se situent à une période délicate où les souverains se succèdent rapidement. Pour suppléer à ces lacunes, les récits condensés de Jean Xiliphin et Jean Zonaras sont indispensables, mais encore insuffisants.

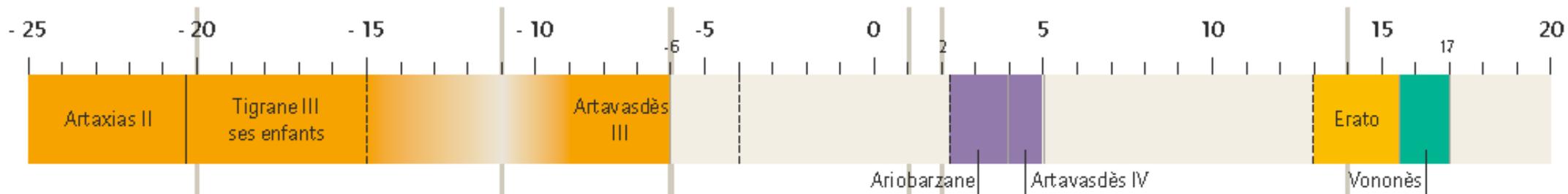
Dion Cassius

<i>Histoire romaine</i> , LV, 10 a, 4-8	Traduction inédite
<p>« διὰ γὰρ τὸν Παρθικὸν πόλεμον ὑπόγυον ὄντα οὐδεμία αὐτῶν ἐπιστροφή τότε ἐγένετο. Οὐ μὴν οὐδὲ τοῖς Πάρθοις ἐπολεμήθη. Ὁ γὰρ Φρατάκης τὸν Γάιον ἐν τῇ Συρίᾳ ὄντα καὶ ὑπατεύοντα ἀκούσας, καὶ προσέτι καὶ τὰ οἰκεῖα μηδὲ πρότερον εὐνοϊκῶς οἱ ἔχοντα ὑποτοπήσας, προκατηλλάγη ἐπὶ τῷ αὐτῷ τε τῆς Ἀρμενίας ἀποστῆναι καὶ τοὺς ἀδελφοὺς αὐτοῦ πέραν θαλάσσης εἶναι. Οἱ γε μὴν Ἀρμένιοι, καίπερ τοῦ τε Τιγράνου ἐκ πολέμου τινὸς βαρβαρικοῦ φθαρέντος καὶ τῆς Ἐρατοῦς τὴν ἀρχὴν ἀφείσης, ὅμως ἐπειδὴ Ἀριοβαρζάνει τινὶ Μήδῳ, ὅς ποτε μετὰ τοῦ Τιριδάτου πρὸς τοὺς Ῥωμαίους ἀφίκτο, παρεδίδοντο, ἐπολέμησάν σφισι τῷ ὑστέρῳ ἔτει, ἐν ᾧ Πούπλιός τε Οὐνίκιος καὶ Πούπλιος Οὐᾶρος ὑπάτευσαν. Καὶ ἄλλο μὲν οὐδὲν ἀξιόλογον ἔδρασαν, Ἄδδων δὲ τις τὰ Ἀρτάγειρα κατέχων ὑπηγάγετο τὸν Γάιον ὑπὸ τὸ τεῖχος ὡς καὶ τῶν τοῦ Πάρθου τι ἀπορρήτων αὐτῷ φράσεων, καὶ ἔτρωσεν αὐτόν, κάκ τούτου πολιορκηθεὶς ἐπὶ πλεῖστον ἀντέσχευ. Ἀλόντος δ' οὐκ οὐκ ποτε αὐτοῦ τό τε ὄνομα τὸ τοῦ αὐτοκράτορος οὐκ ὁ Αὐγούστος μόνον ἀλλὰ καὶ ὁ Γάιος ἐπέθετο, καὶ τὴν Ἀρμενίαν τότε μὲν ὁ Ἀριοβαρζάνης, ἀποθανόντος δὲ αὐτοῦ οὐ πολλῷ ὕστερον Ἀρτάβαζος ὁ υἱὸς παρὰ τε τοῦ Αὐγούστου καὶ παρὰ τῆς βουλῆς ἔλαβεν. »</p>	<p>L'imminence de la guerre contre les Parthes empêcha toute action ; il n'y eut aucun retour offensif. La guerre contre les Parthes n'eut pas lieu, car Phratacès, apprenant que Caius était en Syrie en qualité de consul et soupçonnant par ailleurs ses propres sujets de nourrir, depuis longtemps déjà, de mauvaises dispositions à son égard, envoya un émissaire [à Caius] qui s'empessa d'accepter à condition que Phratacès se retire d'Arménie et que ses frères aillent s'établir sur une autre rive de la mer. Mais bien que Tigrane ait été tué au cours d'une <u>guerre contre des peuples barbares, et qu'Erato ait abdicqué</u>, les Arméniens, lorsqu'on les eut donnés à Ariobarzanès, un Mède originaire de Médie, [qui était allé autrefois trouver les Romains avec Tiridate⁴⁵,] leur firent la guerre l'année suivante, l'année où P. Vinicius et P. Varus devinrent consuls. Mais ce fut leur seule action remarquable. Un certain Addon qui occupait Artageira attira Caius jusque sous les murs de la ville, soi-disant pour lui révéler un secret du Parthe et le blessa; assiégé à la suite de cette perfidie, il résista longtemps. Addon prisonnier, non seulement Auguste, mais Caius également, prirent le titre d'Imperator. Alors Ariobarzanès et après sa mort qui tarda peu, son fils Artabazès reçut l'Arménie d'Auguste et du sénat⁴⁶. »</p>

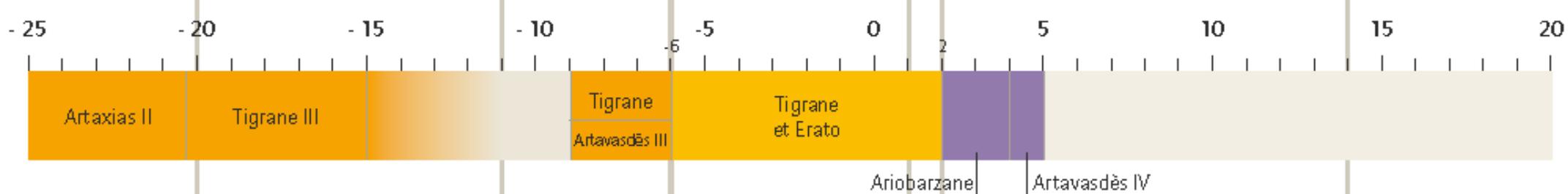
Res gestae Divi Augusti

- « Alors que je pouvais faire de l'Arménie majeure une province, une fois le roi Artaxe mort, j'ai préféré, à l'exemple de nos Anciens, confier ce royaume à Tigrane, fils du roi Artavasdès et petit-fils du roi Tigrane, par l'intermédiaire de Tibère Néron qui était alors mon beau-fils. Et ensuite, comme cette nation domptée faisait sécession et se rebellait, je l'ai soumise grâce à mon fils Caius et donnée au roi Ariobarzane, fils du roi des Mèdes, Artabaze, pour qu'il la gouverne et qu'elle revienne après sa mort à son fils Artavasdès. Après l'assassinat de ce dernier, j'ai accordé cette souveraineté à Tigrane, issu d'une famille arménienne de sang royal. »

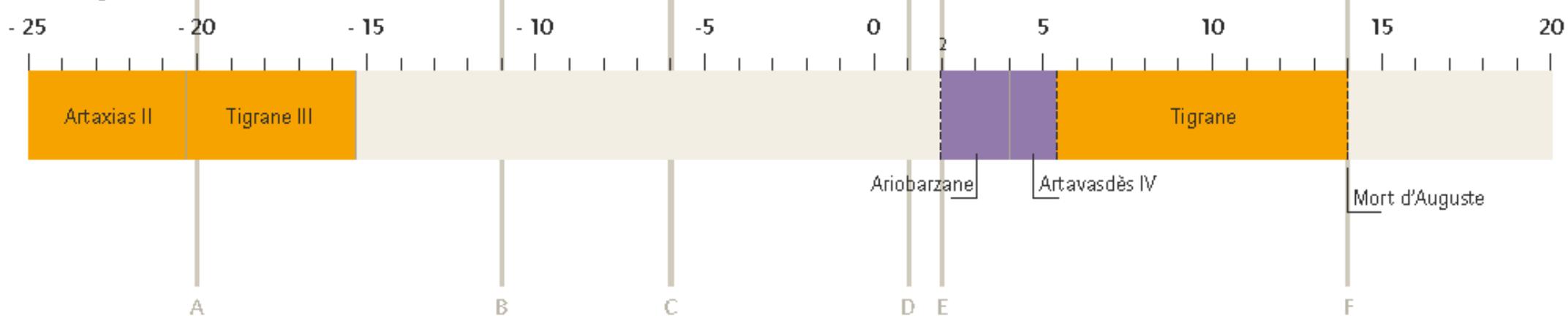
Selon Tacite



Selon Dion Cassius et Vélius Paterculus

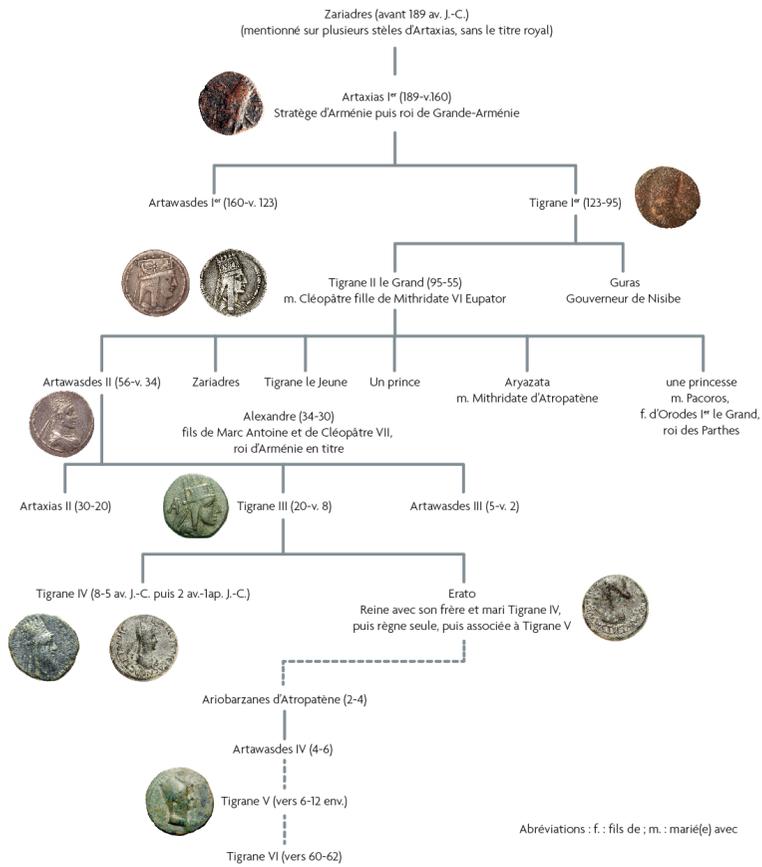


Selon Auguste



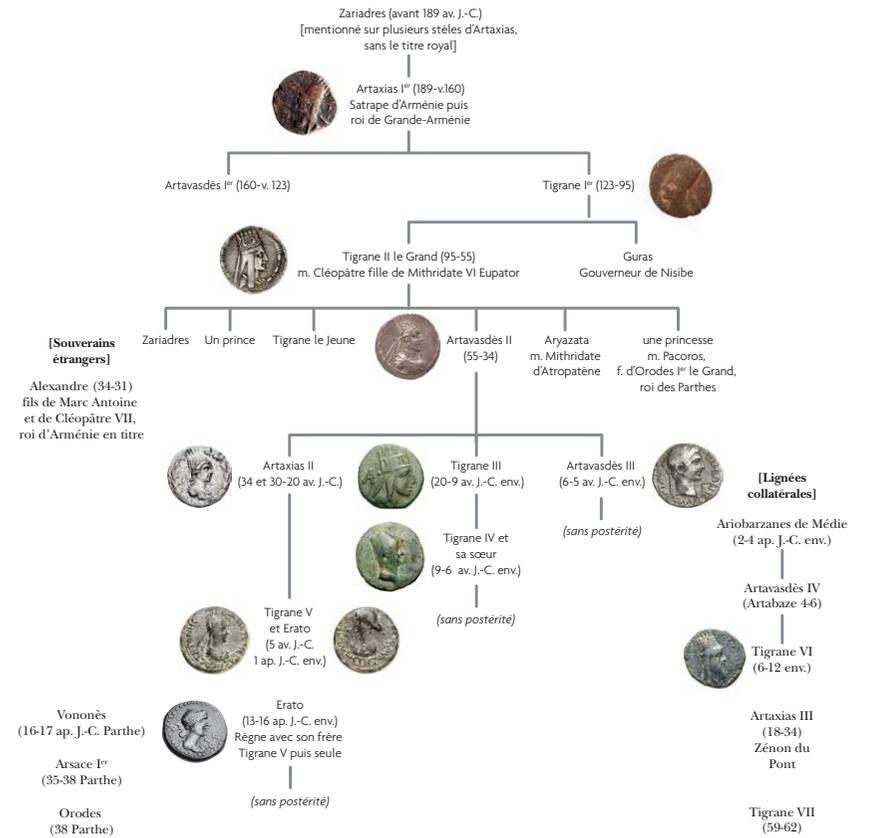
		CAA	ACV	HRAC	ACCP
1.	Tigrane III	20-8/6 av. J.-C.	20-8 av. J.-C.	20-10/6 av. J.-C.	20-8 av. J.-C.
2.	Tigrane IV (1er règne)	8-5 av. J.-C.	8-5 av. J.-C.	10/6 – 5 av. J.-C.	8-5 av. J.-C.
3.	Artavasdès III	5-2 av. J.-C.	5-2 av. J.-C.	5-2 av. J.-C.	5-2 av. J.-C.
4.	Tigrane IV (2d règne) + Erato	non daté	2 av. J.-C. -1 ap. J.-C.	2 av. J.-C. -4 ap. J.-C. Auguste/Erato	2 av. J.-C. - ca.1 ap. J.-C.
5.	Ariobarzanes	-	-	-	ca. A.D. 2-ca.3
6.	Artavasdès IV	4-6 ap. J.-C.	4-6 ap. J.-C.	4-6 ap. J.-C.	ca. 3-ca.6 ap. J.-C.
7.	Tigrane V	ca. 6 ap. J.-C.	ca. 6 ap. J.-C.	6 ap. J.-C.?	6-12 ap. J.-C. ou plus tard
8.	Erato (2d règne), seule	-		-	ca. 13 ap. J.-C. - ca.15 ap. J.-C.
9.	Vonones I	non daté	8-16 ap. J.-C.	-	ca. 16 ap. J.-C. – ca.17 ap. J.-C.

Généalogie illustrée de la dynastie des Artaxiades de Grande-Arménie



Etat en septembre 2016

Généalogie de la dynastie des Artaxiades de Grande-Arménie



Etat en septembre 2019



ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΤΙΓΡΑΝΗΣ
ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΜΕΓΑΣ ΝΕΟΣ ΤΙΓΡΑΝΗΣ



ΕΡΑΤΩ ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΤΙΓΡΑΝΟΥ ΑΔΕΛΦΗ
ΕΡΑΤΩ ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΤΙΓΡΑΝΟΥ ΑΔΕΛΦΗ







ΒΑ[ΣΙΛΙΣΣΑ] ΕΡΑΤ[Ω]

ΒΑ[ΣΙΛΙΣΣΑ] ΕΡ[ΑΤΩ]



Ε Γ

Ε Γ



Conclusion I

- Nous pouvons confirmer qu'Erato est une reine arménienne de la lignée artaxiade, dans la mesure où, sur les monnaies, elle figure avec son frère Tigrane qui possède tous les attributs des Artaxiades.
- Erato est indubitablement la sœur d'un souverain nommé Tigrane, comme indiqué sur les monnaies, sans que nous puissions définitivement préciser de quel Tigrane il s'agit.
- Elle est probablement la fille d'Artaxias II.
- En revanche, pour les raisons invoquées, nous pensons qu'Erato et son frère Tigrane n'étaient pas mariés ; les monnaies indiquent seulement qu'ils étaient frère et sœur.
- Nous optons pour l'instant pour un Tigrane [V].

Conclusion II



- Avec la nouvelle découverte des monnaies, nous estimons qu'Erato a régné à trois reprises :

- 1- Une première période avec un Tigrane, avec le soutien des Parthes. La monnaie doit être attribuée à ce premier règne.



- 2- Une deuxième période avec ce même Tigrane, avec le soutien d'Auguste. La monnaie doit être attribuée à ce deuxième règne.



- 3- Un troisième et dernière période, son règne personnel ; Erato gouverne seule, probablement avec le soutien des Romains. Ce règne dure au moins 3 ans et se situe avant l'arrivée de Vononès. Les monnaies Fig.3 et Fig.4 doivent être attribuées à ce troisième règne.

Conclusion III

- Pour situer chronologiquement les deux premiers règnes, nous nous fondons sur le texte de Tacite, complété par Velleius Paterculus. Toutefois, si la fin du règne semble se situer entre 1 et 2 ap. J.-C. (date d'arrivée d'Ariobarzanes), le début du règne est plus difficile à déterminer pour les raisons expliquées plus haut concernant l'incertitude quant à l'arrivée au pouvoir d'Artavasdès [III] et la fin de son règne. En partant de l'hypothèse qu'Artavasdès [III] a régné au moins 3 ans, compte tenu de l'indication de cette durée sur sa monnaie, l'incertitude se situe sur 3 à 4 ans à compter de 9 ou de 6 av. J.-C.
- Le troisième règne doit être situé juste avant l'accession au trône de Vononès, et, selon la chronologie que nous pouvons déduire du texte de Tacite, avant l'an 16. Si par ailleurs nous considérons le chiffre 3 figurant sur les monnaies Fig.3 et Fig.4 comme étant l'indication de la durée du règne, ce règne a probablement commencé dans ce cas vers l'an 12/13.

Artavasdès IV



ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΜΕΓΑΛΟΥ ΑΡΤΑΟΥΑΣΔΟΥ



ΘΕΟΣ ΚΑΙΣΑΡΟΣ ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ

Conclusion IV

- Nous pouvons en revanche tirer la conclusion qu'une femme, selon la coutume artaxiade, ne pouvait porter la tiare sur sa tête (ni probablement un souverain non artaxiade de la lignée directe, comme par exemple Artaxias III ou Artavasdès [IV]). En effet, sur les monnaies représentées, pendant le règne où elle est seule, elle fait apposer la tiare artaxiade au revers de la monnaie.
- Nous excluons toute attribution à Erato des quatre monnaies en *jugate* connues

Tigrane IV, et
sa sœur et
épouse



[ΒΑΣΙΛΕΥΣ] ΜΕΓΑΣ ΤΙΓΡΑΝΗΣ



Α // ΦΙΛΟΚΑΙΣΑΡ

Tigrane VI (?)



ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΤΙΓΡΑΝΟΥ ΜΕΓΑΛΟΥ // ΤC V



Artaxias III, alias
Zénon du Pont



ΚΑΙΤΙΒΕΡΙ ΟΣ Κ Ζ[ΗΝΟ]Σ

Exemple de représentation de boucles d'oreilles sur les monnaies artaxiades



Généalogie de la dynastie des Artaxiades de Grande-Arménie

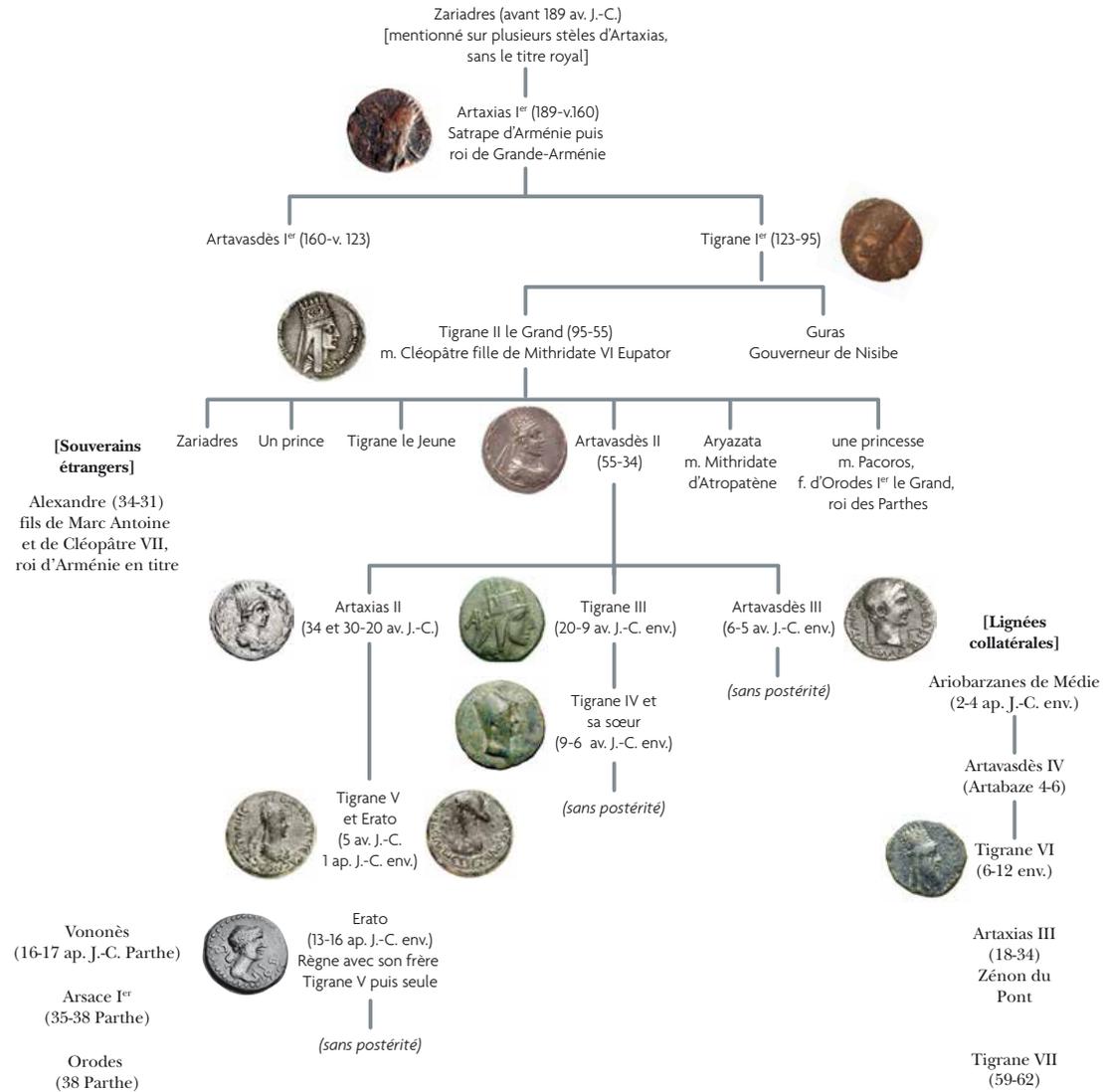




Image by Heritage Auctions, HA.com

Image by Heritage Auctions, HA.com





Figure A – Camée du Museum of Fine Arts de Boston



Figure B – Intaille du roi Tigrane II





Figure C – Camée vendu par Christie's en 2001.



Figure D – Cabinet des Médailles (côte inv.58.1384



Mention ΔΗΜΟ

